



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Suppression dispositif d'exonération pour l'emploi de travailleurs occasionnels

Question écrite n° 11229

Texte de la question

M. Grégory Galbadon appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'inquiétude que suscite auprès des agriculteurs l'éventualité de la suppression du dispositif d'exonération pour l'emploi de travailleurs occasionnels agricoles à compter du 1er janvier 2019. Si cette mesure devait être effectivement appliquée, elle augmenterait de façon significative le reste à charge des employeurs agriculteurs et plus particulièrement les producteurs de cultures spécialisées tels que le maraîchage, la viticulture, l'arboriculture ou l'horticulture dans lesquelles l'emploi saisonnier est particulièrement important. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser si le Gouvernement entend effectivement remettre en cause ses exonérations.

Données clés

Auteur : [M. Grégory Galbadon](#)

Circonscription : Manche (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11229

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et alimentation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 juillet 2018](#), page 6742

Question retirée le : 20 novembre 2018 (Fin de mandat)